

CONVOCAION - CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

Carambole - Partie libre - Régionale 2

Tournoi 1 - 11 octobre 2020 - Ligny-en-Barrois (BCL)

Ordre d'arrivée	Prénom - NOM	Club	Points de circuit	Moyenne	Série
1	Daniel VOLTZ	Ligny-en-Barrois (BCL)			
2	Gilles MEUNIER	Ligny-en-Barrois (BCL)			
3	Pascal LARCHER	Ligny-en-Barrois (BCL)			
4	Marcel MAYEUR	Bar-le-Duc (BCB)			

Informations réglementaires	Nombre de matchs : 6	X à X	L'attribution des billards est faite avant le début de la compétition. Tous les matchs sont auto ou interarbitrés. En cas d'égalité en phase finale, se référer à l'article 6.2.15 "Prolongations" du code sportif de la Fédération.
	Nombre de séances : 3	X X	
	Reprises limitées à : 25	<i>heure de convocation</i> <i>distance de la phase</i>	

Poule unique

14 h 00 **80 points**

1				
---	--	--	--	--

Poule de 3

Match 1	Match 2	Match 3
2 / 3	1 / perdant (*) M1	1 / gagnant (*) M1

Joueurs d'un même club

- Pour toutes les poules, deux joueurs d'un même club sont obligatoirement opposés l'un à l'autre au premier tour.
- Pour les poules supérieures à quatre joueurs, trois joueurs d'un même club sont opposés l'un à l'autre aux trois premiers tours de jeu.

Poule de 4 (le cas échéant, tirage au sort des billards pour les matchs 3 et 4 puis 5 et 6)

Match 1	Match 2	Match 3	Match 4	Match 5	Match 6
2 / 3	1 / 4	Perdants (*) M1 et M2	Gagnants (*) M1 et M2	Match restant de 4	Match restant de 1

(*) en cas d'égalité au match précédent, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée

Membre de la commission sportive chargé du championnat :

Christophe SCAGLIA - Tél. : 07 82 83 62 55 - Mél. : christophe.scaglia@cmtbillard.com

CONVOCAATION - CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

Carambole - Partie libre - Régionale 2

Tournoi 1 - 11 octobre 2020 - Bar-le-Duc (BCB)

Ordre d'arrivée	Prénom - NOM	Club	Points de circuit	Moyenne	Série
1	Gilles BORDEREAUX	Saint-Dizier (ABSD)			
2	Giovanni ZACCARIA	Verdun (SAV)			
3	Francis MAYEUR	Bar-le-Duc (BCB)			

Informations réglementaires	Nombre de matchs : 3	X à X	L'attribution des billards est faite avant le début de la compétition. Tous les matchs sont auto ou interarbitrés. En cas d'égalité en phase finale, se référer à l'article 6.2.15 "Prolongations" du code sportif de la Fédération.
	Nombre de séances : 3	X X	
	Reprises limitées à : 25	<u>heure de convocation</u> <i>distance de la phase</i>	

Poule unique

14 h 00 **80 points**

1				
---	--	--	--	--

Poule de 3

Match 1	Match 2	Match 3
2 / 3	1 / perdant (*) M1	1 / gagnant (*) M1

Joueurs d'un même club

- Pour toutes les poules, deux joueurs d'un même club sont obligatoirement opposés l'un à l'autre au premier tour.
- Pour les poules supérieures à quatre joueurs, trois joueurs d'un même club sont opposés l'un à l'autre aux trois premiers tours de jeu.

Poule de 4 (le cas échéant, tirage au sort des billards pour les matchs 3 et 4 puis 5 et 6)

Match 1	Match 2	Match 3	Match 4	Match 5	Match 6
2 / 3	1 / 4	Perdants (*) M1 et M2	Gagnants (*) M1 et M2	Match restant de 4	Match restant de 1

(*) en cas d'égalité au match précédent, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée

Membre de la commission sportive chargé du championnat :

Christophe SCAGLIA - Tél. : 07 82 83 62 55 - Mél. : christophe.scaglia@cmtbillard.com